

## La loi NOTRe a bon dos

Date : 31 décembre 2016

Le Département d'Ille-et-Vilaine vient de publier sur son site internet ce 23 décembre 2016 [un article consacré à l'économie sociale et solidaire](#) dans lequel on peut lire ceci :

**L'ESS représente 20 % des emplois créés en Ille et Vilaine en 2015.**

551 postes ont été créés dans l'ESS en 2015 avec une croissance de l'emploi en ESS de 0 à 2 % sur tous les territoires du département, à l'exception de Fougères en forte hausse de 2 à 4 %.

Qui s'en plaindrait ?...



Mais ceci dit, force est de constater :

- qu'absolument aucune de ces 551 créations d'emplois en 2015 n'est due à l'adoption du galléco, qui n'est d'ailleurs à l'origine d'aucune création d'emploi depuis son lancement le 21 septembre 2013 jusqu'à ce jour
- que, là où la croissance de l'emploi est la plus élevée en 2015, c'est donc du côté de Fougères, qui est précisément l'endroit où le galléco n'a pas pris du tout

Je n'aurai pas la cruauté de faire observer que, par contre, en 2015, 19 entreprises du département qui avaient adopté le galléco ont cessé leur activité, et que tout cela nous a coûté 500.000 euros.

Mais j'aurai l'outrecuidance de trouver assez cocasse que l'on tente de nous faire croire que ce serait du fait de l'intervention de la loi NOTRe que le Département ne peut plus soutenir le galléco en tant qu'outil de développement économique.

## LE BLOG DES CITOYENS D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale  
<http://etreounepasetrebretilien.com>

---

On a beau être breptilliens, on a quand même un peu de gingin. ;-)

Pour aller plus loin : [ma contribution à l'évaluation du galléco](#)